

PLAN-LES-OUATES

Mut. 107/74

Terminé

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENEVE

TRAVAUX PUBLICS	
Reçu: 1 DEC. 1973	
P	13

ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination d'une artère sur la commune de Plan-les-Ouates.

du 12 décembre 1973

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération de la commune de Plan-les-Ouates du 6 mai 1970 (et les motifs invoqués dans sa lettre du 5 octobre 1973) ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 2 avril 1968,

A R R E T E

Il est donné le nom de :

* 2864 - Chemin Charles-BAUDOIN au chemin actuellement dénommé chemin de Peterées partant du chemin de Maronsy et aboutissant au chemin de la Vironde.

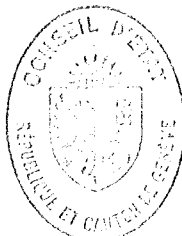
Le chiffre 12 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 novembre 1966 concernant cette artère est ainsi abrogé.

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er janvier 1974.

*) = No de code du fichier d'organisation géographique (FOG)

Communiqué à :

- Travaux 5 ex.
- Intérieur 1 ex.
- Cadastre 3 ex.
- Sautier 2 ex.
- (FAO&Presse)



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

Hallauer